

Comité exécutif

À une réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, tenue le 25 août 2014 à dix-neuf heures, à son centre administratif situé au 70, rue des Oblats Est, Rouyn-Noranda, Québec, sont présents :

Doris Bergeron	Jean-Pierre Frelas
Suzelle Charbonneau	Claudette Latreille
Arthur Leclerc	Steve Jolicoeur
Yves Dumulon	Henri Bégin

Tous commissaires formant quorum, sous la présidence de Daniel Camden

Assistent aussi à la réunion :

Yves Bédard, directeur général

Hilarie Aubin, secrétaire de gestion

Martial Drolet, directeur du Service des ressources financières

Édith-Martine Lapierre, directrice du Service des ressources matérielles

Paul-Ange Morin, directeur du Service des ressources humaines

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

CE-3318

Il est proposé par Arthur Leclerc d'adopter l'ordre du jour avec le retrait du point 5.1 *Nomination au poste de coordonnateur ou coordonnatrice au Service des ressources matérielles* et l'ajout du point 5.3 *Dépôt d'un protocole*, ce qui est résolu à l'unanimité.

3. Vérification des suites données et adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 juin 2014 et de l'ajournement du 3 juillet 2014

Le directeur général indique que les suites ont été données aux réunions mentionnées en titre.

CE-3319

Il est proposé par Doris Bergeron d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 16 juin 2014 et de l'ajournement du 3 juillet 2014, ce qui est résolu à l'unanimité.

4. Service des ressources matérielles

4.1 Approbation de dépenses

4.1.1 Mise aux normes des issues et du système d'alarme-incendie (010MB1401) – École de Cloutier

CE-3320

Il est proposé par Henri Bégin d'autoriser le paiement du certificat No 03 au montant de 105 668,37 \$, taxes incluses, à l'entreprise Construction N. Martel inc. pour les travaux exécutés au cours de la période du 19 au 31 juillet 2014 dans le cadre du projet de mise aux normes des issues et du système d'alarme-incendie à l'école de Cloutier, ce qui est résolu à l'unanimité.

Comité exécutif

4.1.2 Fourniture de cahiers d'exercices et d'activités pour les élèves – écoles La Source et D'Iberville

CE-3321

Il est proposé par Steve Jolicoeur d'entériner le choix de l'entreprise Service scolaire de Rouyn-Noranda comme fournisseur de cahiers d'exercices et d'activités pour l'année scolaire 2014-2015 pour les élèves des écoles La Source et D'Iberville pour la somme de 100 551,95 \$, avant taxes, soit 115 609,61 \$, taxes incluses, faisant suite à l'appel d'offres sur invitation n° 342630004, ce qui est résolu à l'unanimité.

4.2 Attribution de contrats

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

4.3 Ordre de changement No°1 – Réfection de l'entrée électrique (019MB1401) – école D'Iberville

Considérant le projet en cours de remplacement de l'entrée électrique de l'école D'Iberville (019MB1401);

Considérant la découverte d'une déficience majeure en cours de chantier sur les câbles d'alimentation de l'entrée principale;

Considérant l'urgence de procéder à leur correction à même la mobilisation actuelle afin d'éviter des ruptures de service et des coûts supplémentaires ultérieurement aux travaux;

CE-3322

Il est proposé par Doris Bergeron d'entériner l'ordre de changement No 1 au montant de 33 000,00 \$, en plus des taxes applicables, dans le cadre du projet de réfection de l'entrée électrique à l'école D'Iberville et d'autoriser le président à signer les documents, pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

5. Service des ressources humaines

5.1 Nomination au poste de coordonnateur ou coordonnatrice au Service des ressources matérielles

Ce point à l'ordre du jour est annulé.

5.2 Fin d'emploi

Considérant que les deux années en assurance-salaire de la personne salariée prévues à l'article 5-10.27 de la convention collective du personnel enseignant ont expiré le 1^{er} avril 2010;

Considérant que la période lui permettant de bénéficier d'un congé sans solde durant une période d'invalidité pour maintenir son lien d'emploi, tel que prévu à l'article 5-15.01.04 de l'entente locale du personnel enseignant, s'est terminée le 14 août 2014;

Considérant qu'il n'y a pas de retour au travail prévisible;

CE-3323

Il est proposé par Claudette Latreille de résilier le contrat d'engagement de la personne salariée portant le numéro de dossier 1226 à compter du 14 août 2014, ce qui est résolu à l'unanimité.

Comité exécutif

6. Service éducatifs

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

7. Service des ressources financières

7.1 Adoption des comptes (Daniel Camden)

Il est proposé par Daniel Camden d'adopter les listes des chèques émis datées du 3, du 17 et du 31 juillet 2014 ainsi que du 14 août 2014 et conservées aux archives de façon permanente au dossier numéro 321-03-10, ce qui est résolu à l'unanimité.

8. Éducation des adultes

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

9. Formation professionnelle

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

10. Direction générale et Secrétariat général

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

11. Affaires nouvelles

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

12. Correspondance et information

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

13. Levée de la réunion

Il est proposé par Arthur Leclerc de lever la réunion, ce qui est résolu à l'unanimité.

Il est 19 h 22 lorsque la réunion se termine.

Daniel Camden,
Président

Hilarie Aubin,
Secrétaire de gestion

CE-3324

CE-3325